

CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDE DES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE

Bâtiment A – Battelle, Route de Drize 7 | CH-1227 Carouge

Tél. 022 705 96 61 | Fax 022 705 96 39

CYCLE DE FORMATION 1999/2000

et

SÉMINAIRE ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

Willi WEBER

Institut d'architecture (IAUG)
Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie (CUEPE)
de l'Université de Genève

sur

LIMITES DES AVIS D'EXPERTS ET DES DONNÉES DU FABRICANT DANS LE DOMAINE DE LA THERMIQUE DU BÂTIMENT

jeudi 25 mai 2000 à 17h.15



Auditoire – Bâtiment D - Battelle 7, route de Drize 1227 Carouge



PROGRAMME DES SEMINAIRES

Mardi 23 mai 2000, de 9h à 17h.30

Journée sur les concessions de distribution d'énergie électrique dans un marché ouvert à la concurrence. **Jeudi 8 juin 2000 à 17h.15** (hors cycle)

L'industrie internationale du pétrole : concurrence, changement structural et allocation du surplus pétrolier, Julien Baddour, Université de la Réunion.

Jeudi 15 juin 2000 à 17h.15

Conférence-débat (témoignage), R. Cramer, Conseiller d'Etat, Genève.

Jeudi 22 juin 2000 à 17h.15

L'élaboration du principe de précaution par le retour d'expérience des crises, M.-A. Hermitte, Université de Paris-I.

L'orateur

Willi Weber est diplômé de l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève et détenteur d'un Graduate diploma for post-graduate courses in Energy Studies of the Architectural Association, London School of Architecture. W. Weber est professeur adjoint de physique du bâtiment à l'IAUG. Par ailleurs, il dirige des recherches et des expertises dans le domaine de "l'énergie et de l'environnement, en relation avec l'architecture" au CUEPE.

La conférence

Les engagements de la Suisse pour stabiliser puis réduire la production de CO² ainsi que les exigences légales pour assurer des économies d'énergie, ne peuvent être satisfaites qu'avec un abaissement croissant de la consommation d'énergie des bâtiments.

Ceci entraîne une plus grande complexité de la composition et des typologies des enveloppes (double peau, réflecteurs pour l'éclairage naturel, mur très isolé...), l'application de nouveaux matériaux à la construction (isolation transparente, isolation mince, verres très isolants...) et l'utilisation d'installations techniques spécifiques (double flux, énergies renouvelables, régulation intelligente de ces installations).

De ce fait, l'architecte ou le maître d'ouvrage est amené à s'entourer d'« experts », notamment dans le domaine de la thermique du bâtiment, que ce soit dans le cadre de nouveaux projets, de l'évaluation de la qualité des immeubles lors de rachats ou lors de l'évaluation des causes d'un sinistre.

Ce travail d'équipe nécessite une meilleure connaissance réciproque et un apprentissage du potentiel et des limites de ce nouveau type de collaboration.

La présentation se basera sur les expériences du CUEPE pour analyser divers cas de figure dans cette relation architecte - maître d'ouvrage et experts :

- Limite de compétence
- Controverses entre experts
- Position politique et culturelle des experts

tram 13, ~ 20 minutes depuis la Gare, ou tram 12 depuis le centre ville, arrêt Rondeau de Carouge